



## SERVICE D'URBANISME DEMANDE DE BRANCHEMENT AQUEDUC – ÉGOUT

Service d'urbanisme - 6, 1<sup>re</sup> Avenue Ouest - Sainte-Anne-des-Monts, Québec G4V 1A1  
Téléphone: 418-763-5511 - Télécopieur: 418-763-3473

### 1. IDENTIFICATION - LOCALISATION

Nom du propriétaire : _____	No civique : _____
Téléphone : _____	No de lot : _____
No de permis de construction : _____	Village : _____
No de la zone : _____	Voisin le plus proche : _____
Adresse de facturation : _____	

### 2. TYPE DE BRANCHEMENT

Aqueduc <input type="checkbox"/>	Égout <input type="checkbox"/>	Diamètre du tuyau	
		18 mm (3/4) <input type="checkbox"/>	126 mm (5") <input type="checkbox"/>
		39 mm (1") <input type="checkbox"/>	150 mm (6") <input type="checkbox"/>
		51 mm (2") <input type="checkbox"/>	Ne sais pas <input type="checkbox"/>

### 3. DATE SOUHAITÉE POUR LE BRANCHEMENT

La date de raccordement souhaitée fera office de date du début de la taxation pour tous les services municipaux d'aqueduc, d'égouts et de matières résiduelles.

Date souhaitée pour le branchement : \_\_\_\_\_

### 4. DÉCLARATION DU DEMANDEUR

Je soussigné(e), (*nom en lettres moulées*) \_\_\_\_\_ déclare que les renseignements susmentionnés sont exacts et que j'ai été informé(e) par la Ville que, dans tous les cas, les frais relatifs au branchement devront être acquittés avant le début des travaux. De plus, lorsque le branchement est rattaché à un bâtiment situé dans un secteur non desservi par un réseau d'égouts public, mon installation septique devra être complétée et conforme aux normes en vigueur avant que la Municipalité procède au branchement au réseau d'aqueduc.

Signé à \_\_\_\_\_, ce \_\_\_\_\_

Demandeur : \_\_\_\_\_

### 5. RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

<b>SERVICE D'URBANISME :</b>	
Dossier traité par : _____	Transmis au STP le : _____
Commentaires : _____	
_____	
<b>SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS :</b>	<b>FACTURATION</b>
Dossier traité par : _____	Dimension tuyau aqueduc : _____
Branchement autorisé <input type="checkbox"/> Date prévue : ____/____/____	Dimension tuyau égout : _____
Branchement refusé <input type="checkbox"/> Motifs _____	<input type="checkbox"/> Branchement aqueduc _____ \$
_____	<input type="checkbox"/> Branchement égout _____ \$
Date : _____	<input type="checkbox"/> Droit d'accès _____ \$
	<input type="checkbox"/> Réparation revêtement _____ \$

Extrait du Règlement #89-394 « Amendement du Règlement #87 – administration des services d'aqueduc et d'égout :

Le tarif pour le creusage de la tranchée et la pose des tuyaux d'aqueduc et d'égout depuis la conduite principale jusqu'à la ligne de rue sera le suivant :

- a) QUATRE CENT CINQUANTE dollars (450 \$) pour un tuyau d'aqueduc de  $\frac{3}{4}$  de pouce et un tuyau d'égout de 6 pouces, sur une longueur égale ou inférieure à 38 pieds.

Pour des tuyaux d'une longueur additionnelle et/ou d'un diamètre supérieur, on ajoutera au tarif de 450 \$ le prix du matériel additionnel ou plus gros et le coût additionnel pour le temps de la machinerie et de la main-d'œuvre.

- b) Pour un commerce, une industrie ou un bloc appartements de plus de deux (2) logements :

- CINQ CENT CINQUANTE dollars (550 \$) pour un tuyau d'aqueduc de  $\frac{3}{4}$  de pouce et un tuyau d'égout de 6 pouces, sur une longueur égale ou inférieure à 38 pieds.

Pour des tuyaux d'une longueur additionnelle et / ou d'un diamètre supérieur, on ajoutera au tarif de 550 \$ le prix du matériel additionnel ou plus gros et le coût additionnel pour le temps de la machinerie et de la main-d'œuvre.

- SEPT CENT CINQUANTE dollars (750 \$) pour un tuyau d'aqueduc de 1 pouce et un tuyau d'égout de 6 pouces, sur une longueur égale ou inférieure à 38 pieds.

Pour des tuyaux d'une longueur additionnelle et / ou d'un diamètre supérieur, on ajoutera au tarif de 750 \$ le prix du matériel additionnel ou plus gros et le coût additionnel pour le temps de la machinerie et de la main-d'œuvre.